



Robert LAMERENS, Technicien:

voici pourquoi du 1^{er} au 8 décembre, je m'engage avec l'UNSA CD64 et renouvellerai ma confiance aux candidats présentés par l'UNSA CD64 !



→ Parce que l'UNSA CD64 répond toujours présent pour écouter et défendre les agents en difficultés :

- L'UNSA intervient avec succès sur des problématiques de non titularisation d'agent et le non-respect des règles statutaires, notamment sur l'utilisation abusive du recours à des contractuels ;
- L'UNSA accompagne, individuellement ou collectivement, les agents qui rencontrent des problèmes relationnels ou de management sur leur lieu de travail, et ce dans un esprit de médiation et dans le respect de chacun ;
- L'UNSA a accompagné et a sensibilisé la collectivité à l'injustice de situations d'agents en contrats au sein de notre collectivité durant des années et dont les carrières n'avaient ni passé, ni avenir. Suite à médiation de l'UNSA, le CD64 a fait des propositions qui ont redonné sens à leurs carrières.



→ Parce que l'UNSA CD64 s'est toujours battue pour améliorer notre pouvoir d'achat

- En obtenant un déroulement de carrière avantageux pour les agents de catégorie "C", avec des ratios d'avancement à 100%, et en réclamant ces mêmes ratios à 100% pour les catégories "B" et "A" ;
- En défendant la revalorisation du régime indemnitaire (*nos primes*) et en demandant l'égalité entre les filières (*et particulièrement entre filières plus « féminines » et plus « masculines »*) ;
- En négociant une augmentation des chèques déjeuner (*et en préparant les négociations à venir dès 2023*) ;
- En travaillant sur la participation de l'employeur à la protection sociale individuelle et en suivant son évolution pour contenir toute augmentation.



→ Parce que l'UNSA CD64 est attentive aux conditions de travail et à la qualité de vie des agents du département des Pyrénées-Atlantiques:

- En obtenant, pour les agents qui le désirent, un accord de télétravail basé sur une réflexion partagée de l'organisation des temps et collectif de travail et du service public. L'UNSA défendra la bonne application de cet accord dans le cadre du comité de suivi ;
- Au travers de son engagement dans la prévention des risques psycho-sociaux, tant sur le plan collectif qu'au niveau individuel.



**Alors, comme Robert, faites confiance à l'UNSA CD64 !
du 1^{er} au 8 décembre, votez et faites voter
pour les listes UNSA CD 64.**



UNSA CD64

Tel : 06.80.38.17.72 - courriel : syndicat-uns@le64.fr

Robert LAMERENS,

Technicien Principal 1^{er} Classe
Caserne de la Nive - BAYONNE
Courriel : robert.lamerens@le64.fr